



Comité de Pétanque et de Jeu Provençal  
de la Haute Garonne

Fédération Française de Pétanque et  
Jeu Provençal - Ligue Midi-Pyrénées

## C O M P T E R E N D U

Réunion du Comité Directeur

Mercredi 21 juin 2017

### Présents :

Mmes CASSAIGNEAU - CLAMENS - LOZANO - MONDRAGON -  
RATHBERGER - ROUGES - SARMAN

Mrs AZEMA - BEIGNON - DALLIER - DUCASSE - DEBEZI -  
GALIANO - JOUANY - LE BOT - LE MANACH - PINAUD -  
RICARD - VIGNERES

### Absents excusés :

Mme ASPROGITIS

Mrs ARCANGELI - ARNAUD - LACROUX - DE LISLE -  
HUGUET - JURADO - NEVEU

Bonjour à toutes et tous, et encore une fois merci de vous être soustraits à vos obligations afin de pouvoir être des nôtres.

La date a changé à plusieurs reprises ... c'est de ma faute car en plus d'avoir un calendrier chargé, je vais au mariage d'une de mes nièces en Bretagne ce week-end et je pars jeudi soir.

Je ne sais si c'est la canicule qui rend les gens hargneux ou irascibles mais une fois encore, je tenais à vous dire que la Pétanque n'est qu'un jeu dans lequel il n'y a pas de place pour les violences, les insultes ou les propos désagréables à l'encontre des officiels, des arbitres et bien entendu entre joueurs.

Mais il est également important que les comportements des dirigeants soient irréprochables afin de ne pas induire des réactions contre productives pour l'image de notre Sport, du Comité et des clubs.

Il faut également veiller à ce que de petites brouilles, des choses sans importance, ne prennent des proportions qui n'ont rien à voir avec l'essentiel. Nul n'est parfait et personne ne fait jamais d'erreur, il est donc important de ne pas sur réagir pour éviter des réactions qui génèreraient des tensions inutiles.

Après l'annulation de Salies, voici l'annulation de Labarthe-Rivière, certain se répand sur les réseaux sociaux pour expliquer que si on avait ou si... (comme dit l'adage « avec des si on mettrait Paris en bouteille »). La réalité est toute autre, aujourd'hui en Haute-Garonne les choix qui sont faits par les municipalités se sont pas portés prioritairement vers les compétitions de Pétanque et je peux le comprendre. Plus le temps passera, plus les recettes locales baissant, plus les collectivités auront à arbitrer des choix de société et prioriser leurs interventions. De grandes métropoles font des choix différents, impulsant des compétitions nationales ou internationales, sans ces soutiens ni les clubs, ni les Comités ne sont en capacité d'organiser ce type de compétitions sans mettre en danger leur trésorerie.

Il est donc important de réfléchir tous ensemble aux stratégies à mener pour maintenir en Haute-Garonne des compétitions pouvant apporter de la notoriété et du rêve. Mais ne nous voilons pas la face, il sera de plus en plus difficile pour les clubs d'organiser des compétitions d'envergure si ceux-ci ne développent de vrais projets sportifs et sociaux au sein de leurs structures associatives.

Michel LE BOT

## 1 - Approbation du compte-rendu de la réunion du 27 avril 2017

Le compte rendu soumis à l'approbation de l'Assemblée n'apporte aucune remarque et est approuvé à l'unanimité.

## 2 - Bilan des Championnats

### ▪ Championnats Départementaux

Il ne reste que le Championnat Triplette sénior, le week-end prochain. Les organisations ont été conformes aux cahiers des charges. Pour memo, il faudra rajouter aux cahiers des charges, l'obligation pour les organisateurs d'offrir des bouquets de fleurs aux féminines finalistes des championnats.

- ✓ Prise en charge des repas des officiels (délégués, arbitres, graphiqueurs) : le CD prend en charge les repas du samedi midi et du dimanche midi sur une base maximale de 18€ ainsi que trois membres du bureau du Club organisateur.
- ✓ Récompense des Champions HG

Depuis plusieurs années maintenant, nos champions départementaux sont invités par le Comité de la HG à participer à de belles compétitions :

- => Moulins pour les seniors (H/F)
- => Espalion pour les seniors (H/F)
- => Nions pour Promotion et Triplette Féminin
- => Rodez pour les vétérans
- => Canéjan au JP

Afin de gérer au mieux les déplacements et permettre à chacun d'honorer sa récompense pour l'année en cours, chaque Champion(n)e devra faire connaître ses disponibilités au secrétariat du CD31, les indisponibilités seront examinées au cas par cas. En cas d'impossibilité du joueur de participer à l'invitation qui lui est proposé, la décision finale reviendra au président.

- ✓ Absences des joueurs qualifiés à un Championnat Haute-Garonne : le point sera fait après le dernier Championnat.

Le président précise qu'à partir de l'année prochaine, les règlements Administratif et Sportif de la FD et des Championnats de France, prévoiront comme motifs de sanction, l'abandon en cours de compétition pour des raisons autres que médicales qui pourront être passibles de la Commission de Discipline.

- ✓ La Commission Compétition évaluera à la rentrée de septembre, les incidences de l'organisation séparée de certains Championnats Départementaux.

### ▪ Midi-Pyrénées à Saverdun les 25, 27 et 28 mai 2017

Une bonne organisation de la part du Club organisateur avec des terrains sélectifs très bien tracés. On a senti des joueuses et joueurs très motivés et le bilan sportif s'en ressent car meilleur qu'à Montauban avec un titre de championne en Doublette Féminine, Céline BANDIERA et Emilie VIGNERES, deux titres de vice-champion en tête à tête masculin, Albert BAUER (malgré une finale très décevante) et en doublette masculin, Félix FAUREL, Laurent SCHMITT. Nous étions présents sur beaucoup de demi-finales ...

Chez les jeunes,

Frédéric DEBEZI souligne une nette amélioration dans le comportement des éducateurs et des parents qui comprennent mieux le système des groupes.

13 équipes qualifiées :

- 5 en minimes, aucune présente le dimanche matin
- 4 équipes en cadets, toutes présentes le dimanche matin en ½ finale. Le titre reviendra à Florian AZEMA, Guerlain CASTAGNE, Adrien DELAHAYE (31) face à Jessy BELAVAL, Diègo IVANOVITCH, Dawson MENCARELLI.
- 4 équipes juniors qualifiées, trois présentes le dimanche en ¼ de finale. Alessandro SCHMITT, Kenzo FAUREL, Maeva TARTAROLI décrochent le titre de vice-champions.

▪ **France**

- Vétérans à Mende : bon comportement de nos joueurs même si les résultats n'étaient pas au rendez-vous. Petit regret concernant l'hôtellerie qui se trouvait à une ½ heure des terrains de jeu.
- Jeu Provençal Triplette à Castelnaudary : bonne organisation avec une météo très, voire trop clémente sur des terrains stabilisés sans un seul brin d'ombre ni d'air ! Résultats sportifs mitigés avec une équipe qui ne sort pas de poule et l'autre qui perd 1/16<sup>ème</sup> de finale face aux frères KERFAH. Hôtel correct à Castelnaudary même et quand on parle de distance, il faut savoir que certains étaient logés à Nailloux, Carcassonne ou Revel. Il est regrettable que l'hôtellerie ait été bloquée par le CD11 ...

### 3 - Bilan des CZC/CDC jeu provençal et vétérans

- Jeu Provençal : la centralisation des résultats est difficile ... A l'issue des rencontres (fin juillet), un classement sera fait, les montées et descentes établies. La Commission JP devra plancher rapidement sur ce Championnat pour 2018.
- Vétérans : championnat qui marche. Il reste encore deux tours en septembre. La Commission vétérans s'est réuni il y a quelques jours et son compte rendu prévu pour septembre. Dès que nous aurons celui-ci nous pourront commencer à consulter les clubs et les joueurs au sujet de la création d'une éventuelle 2<sup>ème</sup> division

### **IMPORTANT**

Nous avons reçu et mis sur le site les préconisations de la Préfecture concernant la canicule. Michel LE BOT encourage les responsables de secteur à les lire et à les transmettre aux organisateurs car il en va de leur responsabilité.

### 4- Compte rendu de réunion de la Commission Territoriale de Saverdun - vendredi 26 mai

Pour rester dans le domaine du Jeu Provençal, Marie-Madeleine CLAMENS revient sur le JP Tour et évoque deux problèmes, absence de candidats pour l'organisation des ¼ de finale en 2017 et deux comités le CD81 et 12 ont manifestés (dernièrement), le souhait de se retirer de cette compétition. Le président souhaite maintenir sa participation. En HG, seront qualifiés, les perdants des ¼ de finale du Championnat Départemental.

Le point d'orgue de cette réunion devait être la préparation du calendrier 2018 et plusieurs autres sujets ... l'affaire des Player's, (non résolue par le Ligue MP en janvier 2017 et pour lequel, le président avait saisi la CTMP) a rapidement monopolisée le cours de la réunion et même du championnat ! Dommage.

Compte rendu de décisions :

- 1) A partir de 2018, les Championnats MP jeu provençal démarreront à 8h (et non 9h)
- 2) Qualification d'office des Champions MP pour l'année suivante (sauf en jeune et promotion)
- 3) Classification des Chpts CTMP : la saisie des championnats MP dans Geslico, se fera à partir de la participation moyenne dans les 8 championnats départementaux MP.
- 4) Les équipes vice-championnes MP qualifiées au Championnat de France (Doublette, Triplette Jeu Provençal et Triplette Senior) porteront le maillot de la CTMP

5) Attribution des CRC jeunes ¼ de finale à MILLAU pour la zone nord et à BESSIERES pour la zone sud - Finale à CAHORS

6) Rôle du Délégué sur les CRC et les Régionaux sera précisé dans une charte

La commission compétition a abordé l'harmonisation du mode de qualification au sein de la Commission Territoriale Midi-Pyrénées.

Compte rendu :

Depuis 2015, nous avons adopté un mode de qualification à nos championnats de Ligue et harmonisé un calendrier afin que les épreuves qualificatives aux championnats de Ligue et aux championnats de France soient identiques dans nos 8 départements. Cette saison, ces principes ont été respectés :

- Intégralement par 2 comités
- En majorité, mais pas en totalité par 5
- Aucunement, par 1 comité

Comme la structure et la chronologie de notre calendrier dépendent du mode de qualification choisie, nous devons tous nous accorder sur ce mode. Un tour de table est fait. Bien que le mode de qualification adopté ces dernières années soit contraignant, il est adopté à une majorité de 6 comités sur 8 avec un absent (CD 65) et un rejet (CD 09).

Une discussion s'engage sur le respect d'une proposition adoptée à la majorité et le fait qu'un Comité mette en place des qualificatifs au championnat territorial de façon différente. Le Président du CD 09 nous informe qu'il réunit son comité directeur le 8 juin prochain et qu'il nous donnera la position retenue. Les autres membres de la commission se mettent d'accord pour annuler le projet de calendrier si le CD 09 ne fait pas l'effort de s'aligner (sur une majorité de championnats au moins) et chacun fera ce qu'il voudra. Personne ne souhaite en arriver là.

Après sa réunion du Comité Directeur du 8 juin 2017, le président du CD 09 nous fait part de la position de son Comité de continuer son mode unique de qualification pour la CTMP et le Championnat de France. Dont acte et regret car ce comportement rompt l'homogénéité et le pacte qui existaient entre les 8 départements de la CTMP.

Les sept autres départements de la CTMP affirment s'engagent à maintenir le mode de qualification actuel.

## 5 - *Compte rendu des Commissions*

### ➤ Commission Compétitions du 7 juin 2017

Le calendrier 2018, CTMP et HG sont préparés en conformité des directives de la CTMP. 6 personnes avaient répondues présentes à l'invitation du CD31 pour participer au travail du calendrier. Ils ont pu ainsi prendre conscience de la difficulté d'un tel travail.

Michel LE BOT annonce qu'en 2018 notre Championnat Départemental Triplette devra se dérouler sous la même configuration que les Championnats Régionaux et France ce qui a pour conséquence, la suppression du 1<sup>er</sup> tour triplette masculin du 27 mai 2018 qui sera remplacé par le Championnat départemental tête à tête masculin.

Le projet de calendrier harmonisé par la FD, fait que d'avril à la mi-juin, tous les week-end sont pris par les Championnats Départementaux et les Championnats Midi-Pyrénées, il sera donc très difficile de placer nos concours officiels.

- Proposition de faire un Q2 en triplette promotion => validé
- Championnat Triplette Féminin programmé sur deux jours => validé
- Championnat Tête à Tête féminin sur un jour, le dimanche 3 juin en même temps que le triplette promotion => validé

- Championnat jeunes les 14 & 15 avril, en même temps que le Championnat triplete Jeu Provençal => validé

La date du critérium jeune => le 5 ou le 6 mai ? En attente.

Les propositions faites par le Commission Compétition sont validées à l'unanimité par le Comité Directeur

- Commission Féminine du 12 juin 2017

Le compte rendu sera mis à l'ordre du jour de septembre

- Commission de discipline

Cette première Commission s'est bien passée avec 4 dossiers à traiter, dans le respect des règles.

## 6- Déroulement du Congrès Départemental 2017

Pour 2017, le club de Mauzac s'est positionné. Trois dimanches au choix, le 3, 10 ou 17 décembre. Dans l'attente d'une confirmation rapide du Club.

Pour 2018, le club de Revel s'est également positionné et sa candidature a été validée par le Comité. En fonction de la disponibilité des salles, le club de Revel choisi un dimanche entre les 3 premiers week-ends de décembre 2018 ...

## 7 - Point des licences et de la Trésorerie

### 1) Licences, Marie-Madeleine CLAMENS

Le point de comparaison est fait entre le 24 avril 2016 et le 27 avril 2017 et fait apparaître une perte de 120 licences. Du travail reste à faire ...

SECTEURS		LICENCES AU 27/04/2017	LICENCES AU 24/04/2016		LICENCES AU 19/10/2016
N°	NOM				
1	TOULOUSE	1337	1401	-64	1428
2	COMMINGES	1562	1627	-65	1641
3	4 VALLEES	2214	2238	-24	2268
6	CARBONNE	1154	1105	49	1134
8	GRENADE	1036	1072	24	1025
10	MURET	1069	1180	-111	1189
11	PIBRAC	1523	1476	47	1500
13	GLS	1852	1828	24	1860
<b>TOTAL CD31</b>		<b>11 747</b>	<b>11 867</b>	<b>-120</b>	<b>12 045</b>

### 1) Trésorerie, Serge GALIANO

#### ➤ Dépenses

- Dépenses administratives : on est dans les clous !
- Les contrats d'assurance de chaque secteur devront être revus avec notre assureur MMA pour arriver à des choses plus rationnelles (assurer les murs et le matériel en place mais pas besoin de responsabilité civile).
- Remplacement des ordinateurs secteurs et lecteurs licences génèrent un coût supplémentaire soit de l'ordre 3 ou 4000€.

Le président propose que la dépense de matériel faite en début de mandat soit lissée sur l'ensemble de l'exercice dans un tableau d'amortissement.

➤ Recettes

- Les prévisions de recettes, à ce jour, s'avèrent justes.

## 8 - Questions diverses

### + Michel LE BOT

- présente la plaquette élaborée par la SAOS et personnalisée au couleur du CD31 qui viendra récompenser les clubs ou les joueurs de la Haute-Garonne pour services rendus à la Pétanque et Jeu Provençal.
- rappelle les normes à respecter pour l'attribution de médailles de bronze, argent et or aux joueurs. Marie-Madeleine CLAMENS précise que les demandes devaient être transmises à la CTMP pour le 15 juin, délai reporté au 20 juin. La CTMP après validation, transmet les demandes au Président du Comité Régional qui les vise et les adresse à la FD, avant le 30 juin 2017.

### + Marie-Madeleine CLAMENS

- demande aux élu(e)s de lui faire parvenir une photo avec le polo sportif du CD31 afin de l'insérer dans le trombinoscope du futur site du Comité.

### + Chantal CASSAIGNEAU

- fait part du mécontentement du président du Club de Miramont sur l'organisation d'une journée en CDC jeunes et notamment sur le manque de communication concernant la restauration.
- s'étonne que la compétition commence à 10 heures pour seulement trois parties à jouer. Réponse de Frédéric DEBEZI : pour tenir compte des clubs qui venaient de loin.
- s'étonne du déroulement du graphique du CDC jeunes au niveau des ¼ de finale et regrette que le tirage n'ait pas été intégral.

Cette remarque a le mérite d'attirer l'attention de la Commission Jeunes et des éducateurs qui devront veiller à éviter une telle situation.

A l'avenir, il faudra peut-être compléter le cahier des charges du CDC jeunes et envisager de désigner un délégué sur ce type de rencontre, pour le moment il n'existe aucune obligation dans ce sens.

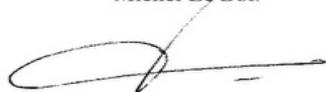
### + Alain PINAUD

- au fur et à mesure des compétitions, le travail de la commission graphique prend de l'ampleur et met en avant des lacunes de plus en plus importantes chez certains graphiqueurs. Des remises à niveau vont être programmées dans chaque secteur pour aboutir à court terme, à une harmonisation dans le mode de fonctionnement d'un graphique, d'une table de marque, etc.

**L'ordre du jour étant épuisé, la réunion prend fin vers 0h30**

**La prochaine réunion est fixée au ... Septembre 2017 à 20h**

Le Président du CD 31,  
Michel Le Bot.



La Secrétaire Générale,  
Marie-Madeleine CLAMENS.

